

RIDICULE

**Le projet de loi sur la simplification administrative va prochainement être inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. À cette occasion, FEDERREC, la Fédération des entreprises du Recyclage, du Réemploi et de l'Economie Circulaire, fait une demande forte à nos représentants :
"Osez renverser la table ! Osez fuir le ridicule avant qu'il ne mette la France à genoux !"**

Notre secteur d'activité porte des actions essentielles pour l'économie et notre planète ; il abrite des milliers d'emplois non-délocalisables ; il est une force pour la cohésion et l'aménagement du territoire. Nous sommes donc légitimes pour vous interpeller.

Arrêtons les dossiers de 400 pages demandés à nos entreprises pour répondre à un agrément. Arrêtons la multiplication à l'infini des procédures redondantes qui imposent un travail administratif non-productif. Arrêtons les contrôles répétés par chacune des administrations concernées qui ignorent ceux effectués par leurs collègues d'un autre ministère.

Pour expliciter et décrire ce ridicule, il suffit de découvrir ce qui se passe pour la mise en place du recyclage des véhicules hors d'usage (VHU) et de regarder les raisons de la situation critique de certaines filières comme celles du BTP ou de la restauration (DEIC).

Ne peut-on simplement décider qu'il n'est pas nécessaire de légiférer lorsque les objectifs sont atteints et que tout le monde est satisfait ?

Ce message est surtout un appel au sursaut. Nous aurons confiance si le Parlement sait faire confiance à ceux qui créent les avancées écologiques, le travail et la cohésion des territoires.

À propos de FEDERREC

FEDERREC est la Fédération Professionnelle du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie Circulaire. Elle est régie par le Livre IV, Titre 1^{er} du Code du Travail. Créée en 1945, initialement sous le nom FEDEREC, **pour devenir en 2024 FEDERREC**, elle représente aujourd'hui 34 500 salariés, 1 200 entreprises, soit 2 450 établissements, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières issues du recyclage. [FEDERREC](#) est structurée en 12 filières et 8 syndicats régionaux.